Un article publié sur le site du collectif Lettres Vives

Parce ce que je considérais au départ comme vraiment difficile ou délicat, s'est progressivement imposé à moi comme une évidence.

Lorsque je suis arrivée jeudi matin tôt au lycée Y, je suis tombée sur la proviseur adjointe, fébrile, me demandant de décliner mon identité car « il fallait qu'elle nous pointe », qu'on lui avait annoncé qu' « il y aurait des grévistes ».

J'avoue avoir été tout à fait surprise par cette nouvelle : il existait donc des collègues qui se donnaient la liberté de s'absenter un tel jour. Le jour des oraux du bac.

Mon attention s'est renforcée lorsque j'ai vu en effet les quatre premiers élèves attendant dans le couloir, devant une porte restée fermée, et qu'une collègue contractuelle a déboulé, très remontée, deux heures plus tard pour compenser l'absence du collègue. Cette « remplaçante de la dernière heure » m'avouant avoir failli refusé…

Une autre reconnaissait aussi qu'avec un tel mépris des collègues de lettres au vu de la chaleur, elle s'était demandée si elle allait venir… j'essayais pour ma part de relancer mon ventilateur !

Une autre témoignait à midi qu'elle n'arrivait décidément pas à se projeter dans ces nouveaux programmes, qu'elle mesurait bien qu'elle n'avait pas d'envie pour cette réforme, pour ces œuvres imposées, malgré son rôle de formatrice et son engagement après des élèves par ailleurs.

La conclusion de tout cela est que beaucoup d'entre nous étaient assez proches de l'idée de grève mais, pour diverses raisons, n'avaient pas été au bout de leur cheminement, de leur indignation, de leurs convictions.

Que voulons nous vraiment ?

– Rester dans l'impuissance ?

Nous avons tous.tes été déçu.e.s de constater que la grève de la surveillance du bac le 17 juin n'avait reçu quasiment aucun écho médiatique.

Pourtant, si le BAC est arrivé en apparence à bon port, le fonctionnement des surveillances et des épreuves a été perturbé, et parfois très fortement.

Dans plusieurs académies encore, des AG de correcteur.trices ont acté la rétention des notes et l'affaire n'est pas enterrée …

En tant que jury d'oral, je suis dans une situation où j'ai une puissance de perturbation autrement plus importante qu'en tant que simple surveillante. Pourquoi ne pas l'utiliser ? Pourquoi ne pas dire haut et fort que nous sommes prèt.e.s à aller jusque là ?

– Oui, mais les élèves ….

Les élèves passeront de toute façon leur oral de bac : ils gagneront peut être un jour de révision, ou seront interrogé.e.s par un jury qui sera conscient d'une configuration bien particulière, n'aura pas eu le temps de chiader des questions vicieuses ! Je ne pense pas du tout que les élèves puissent être pénalisé.e.s.

Il serait toutefois important de leur communiquer les raisons de la grève ce jour-là. (à la façon des

profs de philo)

– Oui, mais on est trop peu nombreux.ses ….

Face à l’impact de perturbation d’une grève de jury, il est sans doute moins nécessaire d’être très nombreux.ses : il suffirait que 6 à 7 collègues fassent grève sur Marseille, pour que cela soit vite la panique … Imaginez lundi 8h … Le rectorat obligé de sortir du lit des collègues au regard embué … un petit grain qui détraque les rouages bien huilés. On ne remplace pas un jury aussi facilement qu’un surveillant.

Le simple courrier de l’équipe de lettres au lycée Perrier sur une intention de rétention des notes et la réaction immédiate du recteur montre la fébrilité de notre institution actuellement.

Il faut donc prendre confiance.

– J’ai pas envie de me faire remarquée, de subir des représailles…

Notons que les administratifs auxquels nous avons affaire lors des oraux ne sont pas ceux et celles que nous côtoyons au quotidien dans nos lycées, puisque nous interrogeons à l’extérieur.

Par ailleurs, le fait que notre absence se fasse un jour d’appel national à la grève (et de plusieurs syndicats pour le 1eret le 2 juillet) rend beaucoup plus facile notre défense et légitime notre action.

– Mais au fond, pourquoi persévérer ?

Parce que nous avons à cœur de prendre nos responsabilités là où on peut quelque chose : et il me semble que nous pouvons là quelque chose. Marquer une détermination à coup sûr. Nous savons tous.tes que faire grève des oraux est un acte fort.

Parce que nous sommes démoralisé.e.s de rentrer dans les rangs après tant de mois de mobilisation bien que convaincu.e.s de la nocivité des réformes Blanquer et tout particulièrement dans notre matière, le français, où l’enseignement va davantage encore perdre de son sens et de sa vitalité.

Parce que cette réforme rétablit une sélection contraire aux valeurs de l’école publique, des méthodologies d’un autre âge, des programmes exorbitants, favorise les initiés, délaisse les classes populaires, ravive les inégalités territoriales et les lycées ghettos.

Parce que nous sentons bien que toutes les pistes n’ont pas été exploré.e.s et qu’il faut aujourd’hui, du fait de la faillite des modes de luttes habituels et de la surdité du groupe Macron, raviver des modes de lutte plus inattendus, plus divers, plus subversifs.

Parce qu’il fait chaud ! et que les conditions d’examen sont contraires à une déontologie minimale. Les professeurs de lettres ont été totalement méprisés, dans un contexte où le brevet a bénéficié d’un report.

Parce que c’est bon pour notre santé morale et physique d’affirmer notre liberté et dignité sans demi mesure; parce que nous sommes malades des compromissions auxquelles nous participons trop souvent et malgré nous.

Parce que tous les couacs – et celui-ci peut avoir un effet de résonance fort – sont nécessaires pour nous faire entendre, nous redonner courage en des actions plus déterminées, venant du terrain, et construire ainsi une base solide pour les luttes de la rentrée.

Parce qu’à bien y penser, on ne peut pas faire autrement !

Sophie, à Marseille, ce 30 juin 2019